

The background of the slide is a close-up photograph of numerous wooden gears of various sizes and colors, including natural wood, orange, red, dark brown, and teal. The gears are interlocked and scattered across the frame. A solid teal rectangular bar is positioned horizontally above the main title text.

CAP ET BREVET PROFESSIONNEL PORTUGAIS

MODALITÉS & GRILLES

CAP

Epreuves obligatoires

Niveau A2

6 mn

Epreuves facultatives

Niveau A2

12 mn

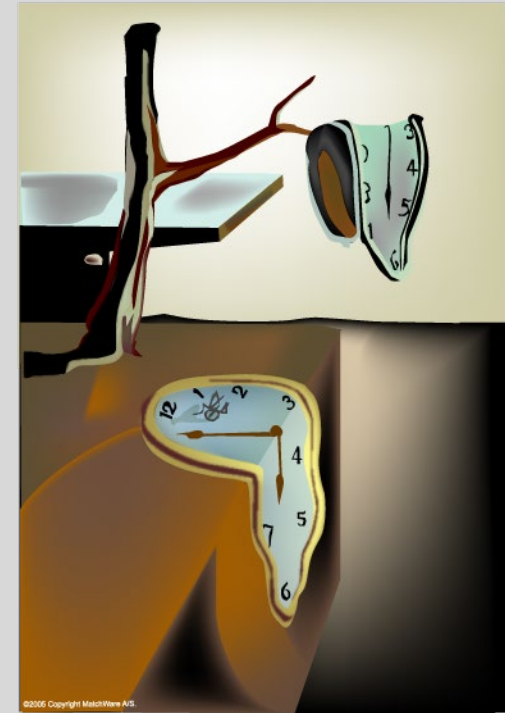
CAP OBLIGATOIRE

Épreuve orale individuelle 6 mn

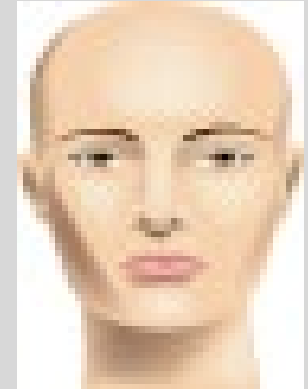
Aucun temps de préparation

EOC : 3 mn max.

EOI : 3 mn max.



Partie 1 : EOC - 3 mn



Le candidat dispose de 3 mn pour présenter **en langue étrangère** (*au choix*) :

- un projet / service / produit ayant fait appel à la LV
- une expérience professionnelle ayant fait appel à la LV (*en France ou à l'étranger*)

Possibilité de s'appuyer sur un plan ou des mots clés et aussi présenter un document iconographique nécessaire à l'illustration de son propos.

Partie 2 : EOI – 3 mn



L'examineur dispose de 3 mn pour :

- poser des questions sur ce qui a été dit par le candidat (*demandes de précisions, d'explications..., l'idée étant d'ouvrir, d'élargir pour permettre une interaction*)

Épreuve obligatoire de langue vivante étrangère au CAP
Contrôle en Cours de Formation - Situation B
Épreuve finale ponctuelle - Sous-épreuve 2

Session : Langue vivante :	Académie :
Nom et prénom de l'élève/du candidat : Établissement :	Ville :

Pour **chacune des deux colonnes**, indiquer la note obtenue en fonction de l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué, de **0** (absence totale de compréhension ou d'expression) à **4**.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction	
Degré 4		Degré 4	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue immédiatement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc.	4 pts. ou 3,5 pts.	Réagit avec pertinence et s'efforce de prendre sa part dans l'échange. S'exprime dans une langue immédiatement compréhensible.	4 pts. ou 3,5 pts.
Degré 3		Degré 3	
Produit un discours factuel globalement intelligible, dans une langue simple, ponctuée de pauses et de faux démarrages. Le propos présente une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	3 pts. ou 2,5 pts.	S'efforce d'interagir de façon simple dans une langue globalement intelligible, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	3 pts. ou 2,5 pts.
Degré 2		Degré 2	
Produit des mots, expressions et/ou énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	2 pts. ou 1,5 pt.	Répond et réagit de façon brève et limitée. La communication nécessite reformulation et/ou relance fréquente. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	2 pts. ou 1,5 pt.
Degré 1		Degré 1	
S'exprime à l'aide de mots isolés dans une langue rudimentaire et peu compréhensible.	1pt. ou 0,5 pt.	Intervient sporadiquement et de manière peu compréhensible. La communication repose sur de nombreuses répétitions.	1pt. ou 0,5 pt.
Note sur 4 Expression orale en continu	/4	Note sur 4 Expression orale en interaction	/4
APPRÉCIATION		Note intermédiaire de l'élève / du candidat :	
		 /8 Cette note sur 8 points doit être additionnée à la note sur 12 points attribuée à l'élève / au candidat à la situation d'évaluation A (CCF) ou sous-épreuve 1 (épreuve ponctuelle). La note finale sur 20 sera, le cas échéant, arrondie au point supérieur.	

CAP FACULTATIF

Epreuve orale individuelle de 12mn

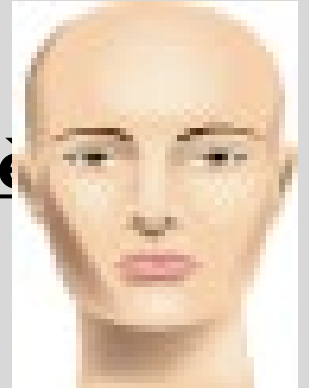
- EOC : 3'
- EOI : 3'
- CE : 6'

Partie 1 : EOC - 3 mn

Le candidat dispose de 3 mn pour présenter en langue étrangère (à son choix) :

- un projet / service / produit ayant fait appel à la LV
- une expérience professionnelle ayant fait appel à la LV (*en France ou à l'étranger*)

Possibilité de s'appuyer sur un plan ou des mots-clés et aussi présenter un document iconographique nécessaire à l'illustration de son propos.



Partie 2 : EOI – 3 mn



L'examineur dispose de 3 mn pour :

- poser des questions sur ce qui a été dit par le candidat (*demandes de précisions, d'explications..., l'idée étant d'ouvrir, d'élargir pour permettre une interaction*)

Partie 3 : Compréhension de l'écrit

L'examineur propose un texte **authentique** et inconnu (environ 10 lignes)

- Différents genres (*Publicité, presse, littéraire*)
- Ancré culturellement
- Non spécialisé

Le candidat dispose de 3mn pour en prendre connaissance et doit en rendre compte à l'oral et en LV, guidé par **4 à 6 questions** graduées **en français** que lui pose l'examineur.

Grille d'évaluation

Annexe V - Grille nationale d'évaluation à l'épreuve facultative de langue vivante au CAP

Épreuve facultative de langue vivante au CAP

SESSION :
LANGUE VIVANTE :
Nom et prénom de l'élève/du candidat :
Établissement :
ACADÉMIE :
Ville :

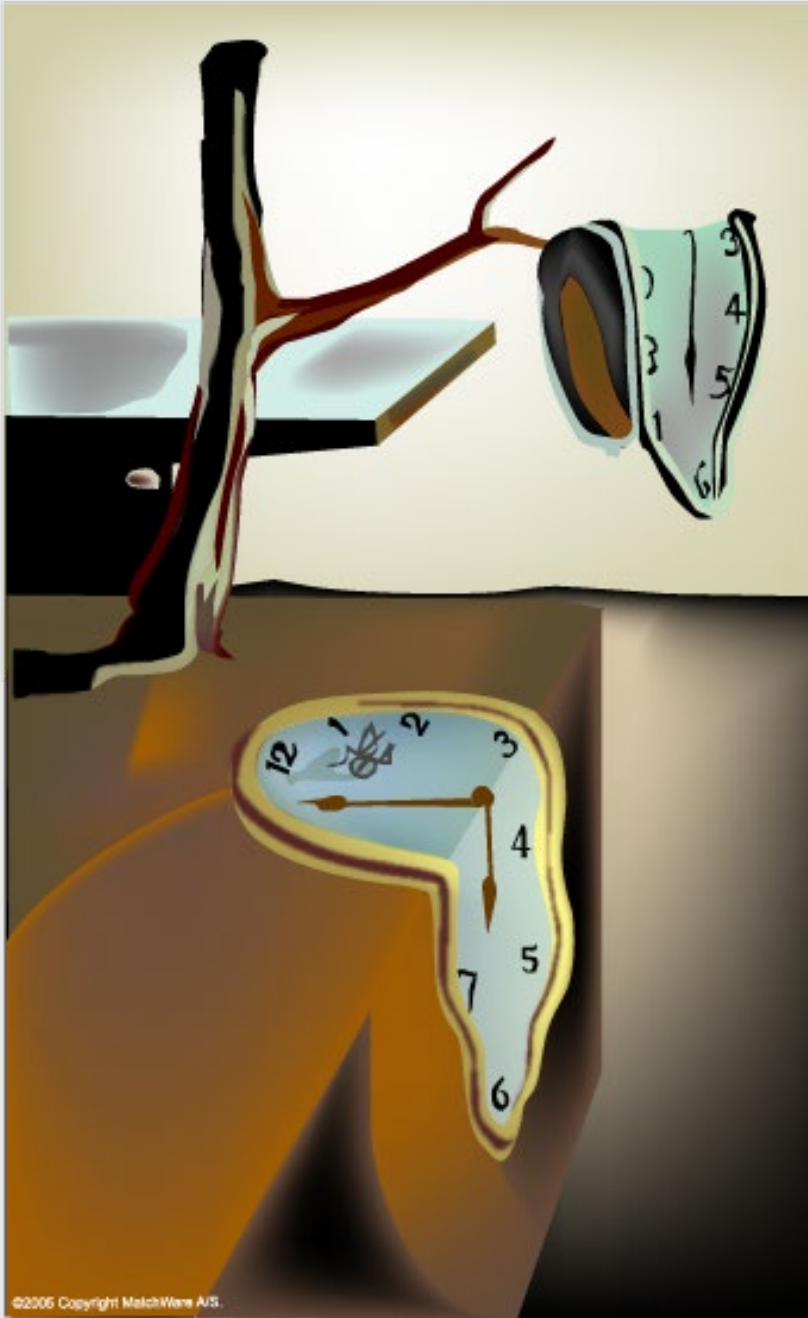
Pour chacune des trois colonnes, indiquer la note obtenue en fonction de l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué, (sans la fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production ou de compréhension) à 7 ou 6.

Expression orale en continu		Expression orale en interaction		Compréhension de l'écrit	
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours d'exposition (description, narration, explication) dans une langue immédiatement compréhensible. La présentation orale cherche à exprimer une appréciation, une préférence, etc.	7 pts. ou 6 pts.	Réagit avec pertinence et s'efforce de prendre sa part dans l'échange. S'exprime dans une langue immédiatement compréhensible.	7 pts. ou 6 pts.	Identifie la thématique générale ou l'objet principal du document écrit proposé. Comprend, en tenant compte de la fonction de ce document, les informations significatives ainsi que certains détails pertinents.	6 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours factuel globalement intelligible, dans une langue simple, ponctuée de pauses et de faux démarrages. Le propos présente une certaine cohérence, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	5 pts. ou 4 pts.	S'efforce d'interagir de façon simple dans une langue globalement intelligible, en dépit d'erreurs et d'un vocabulaire limité.	5 pts. ou 4 pts.	Comprend les éléments importants du document écrit proposé. Identifie visuellement et graphiquement le type de document écrit proposé.	5 pts. ou 4 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit des mots, expressions et/ou énoncés très courts, stéréotypés, avec de nombreuses pauses. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	3 pts. ou 2 pts.	Répond et réagit de façon brève et limitée. La communication nécessite reformulation et/ou relance fréquente. S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	3 pts. ou 2 pts.	Comprend partiellement les informations concrètes ou factuelles (personnages, lieux, dates, etc.).	3 pts. ou 2 pts.
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
S'exprime à l'aide de mots isolés dans une langue rudimentaire et peu compréhensible.	1 pt.	Intervient sporadiquement et de manière peu compréhensible. La communication repose sur de nombreuses répétitions.	1 pt.	Identifie quelques signes, mots ou éléments de sens épars et isolés.	1 pt.
Note sur 7 Expression orale en continu	/7	Note sur 7 Expression orale en interaction	/7	Note sur 6 Compréhension de l'écrit	/6
APPRÉCIATION :				Note finale du candidat : /20	

BREVET PROFESSIONNEL

**Epreuves
facultatives**

**Niveau
B I +**



©2006 Copyright MatchWare A/S.

BREVET PROFESSIONNEL

Épreuve orale individuelle **15 mn**

5 mn de préparation

EOC = 5 mn

EOI = 5 mn

CE = 5 mn

Temps de
préparation :
5 mn

- L'examineur remet au candidat un **document inconnu**
- Différents genres : *image publicitaire, dessin humoristique, reproduction d'une œuvre plastique, photographie, citation, proverbe, histoire drôle, slogan, titre d'article de presse...*
- Le candidat dispose de **5 mn** pour en prendre connaissance, prendre des notes ou pas...

Partie 1 : EOC

- **5 mn**
- Le candidat expose librement ses réflexions, remarques...
- Aucun commentaire formel n'est exigé.

Partie 2 : EOI

5mn

- L'examineur prend appui sur les propos tenus par le candidat, l'invite à développer.
- L'échange peut ensuite s'ouvrir à d'autres sujets.

Partie 3 : Compréhension de l'écrit

- Document inconnu en langue étrangère de 15 lignes environ.
- Document **authentique** qui peut être narratif, descriptif, argumentatif du niveau attendu (**B1+**).
- Le candidat en prend connaissance en ce début de partie 3 mais **ne peut pas prendre de notes**.
- L'examineur pose entre 4 et 6 questions graduées et en français.
- L'examineur peut demander au candidat de **lire** tout ou partie du texte.
- L'examineur veille à **reprendre** tous les supports et les brouillons du candidats.

Annexe - Fiche d'évaluation et de notation

Contrôle en cours de formation - Épreuve finale ponctuelle orale - Épreuve facultative (tous candidats)

Langues vivantes au brevet professionnel

SESSION

ACADÉMIE :

LANGUE VIVANTE

Nom du candidat :

Établissement

Ville

Pour **chacune des quatre colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** ou **10**

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du sujet choisi par l'examineur ou du document proposé par ce dernier.	2 ou 3 pts	Répond et réagit de façon simple.	3 pts	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les informations principales.	3 ou 4 pts
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle et professionnelle du sujet choisi par l'examineur ou du document proposé par ce dernier.	4 ou 5 pts	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et reformuler.	4 pts	S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs ainsi que les liens entre les informations.	5 ou 6 ou 7 pts
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent.	6 pts	Réagit avec vivacité et pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre.	5 ou 6 pts	S'exprime dans une langue correcte et fluide, avec une prononciation claire et des intonations relativement naturelles.	7 ou 8 pts.	Comprend le détail des informations et peut les synthétiser. Identifie et comprend le point de vue adopté ou les positions exprimées par le rédacteur ou auteur du document.	8 ou 9 ou 10 pts
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8	Note D, sur 10 Comprendre un document écrit	/10
Appréciation :						Note finale /20* :	
						*arrondi au demi-point le plus proche pour l'épreuve obligatoire, au point le plus proche pour l'épreuve facultative	
Note de du candidat (A+B+C+D) = /30							